

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE**  
**SÉANCE STATUTAIRE TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2018**

Procès-verbal de la séance statutaire du jeudi, 13 décembre 2018, tenue à la salle municipale de Saint-Isidore à 20 h 00.

Sont présents :

Le maire : Réal Turgeon

et les conseillers:

Germain Lefebvre  
Martin Boisvert  
Diane Rhéaume

Daniel Blais  
Antoine Couture  
Hélène Jacques

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**CONVOCATION ET OBJET**

La présente séance a été convoquée par avis de convocation conformément à la Loi. Les sujets suivants sont traités:

1. Adoption des prévisions budgétaires 2019 ;
2. Adoption du programme triennal des immobilisations ;
3. Période de questions ;
4. Clôture et levée de la séance.

**2018-12-326**

**1. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019**

ATTENDU QUE les dispositions contenues à l'article 954 du Code municipal obligent les municipalités à préparer et à adopter un budget pour le prochain exercice financier ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Isidore prévoit effectuer des charges équivalentes aux revenus pour l'année 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR GERMAIN LEFEBVRE, APPUYÉ PAR DANIEL BLAIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que le conseil de la municipalité de Saint-Isidore adopte les prévisions budgétaires suivantes pour l'année 2019 :

**REVENUS**

Taxes générales	4 064 640 \$
Paiements tenant lieu de taxes	47 094 \$
Autres revenus	1 023 413 \$
Transferts	75 842 \$
Amortissement	870 990 \$
Affectations	<u>353 111 \$</u>

**TOTAL DES REVENUS**

**6 435 090 \$**

**CHARGES**

Administration générale	717 617 \$
Sécurité publique	533 862 \$
Transport	691 693 \$

Hygiène du milieu	594 908 \$
Santé et bien-être	49 032 \$
Aménagement, urbanisme et développement	165 141 \$
Loisirs et culture	383 939 \$
Frais de financement	544 536 \$
Amortissement	870 990 \$
Financement à long terme	993 700 \$
Fonds de roulement	154 172 \$
Immobilisations	<u>735 500 \$</u>

**TOTAL DES CHARGES** **6 435 090 \$**

Adoptée

2018-12-327

**2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

ATTENDU QUE les dispositions contenues à l'article 953.1 du Code municipal obligent les municipalités à adopter un programme triennal des immobilisations pour les trois (3) exercices financiers subséquents ;

ATTENDU QUE le programme doit être divisé en phases annuelles et qu'il doit être détaillé pour la période qui lui est coïncidente ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ANTOINE COUTURE, APPUYÉ PAR HÉLÈNE JACQUES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore adopte le programme triennal des immobilisations suivant pour les années 2019, 2020 et 2021 :

**2019**

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Chemin du front de Dalhousie ouest - asphalte	200 000 \$
Route Larose sud - rechargement ou asphalte recyclé	25 000 \$ ***
Rue des Sapins	60 000 \$
Rang de la Rivière sud - restructuration	200 000 \$
Parc industriel - nouvelle rue - rechargement	25 000 \$
Équipements informatiques	5 000 \$
Gestion électronique des documents	20 000 \$
MDJ / Expo - skate-park	15 000 \$ ***
MDJ / Expo - skate-park	11 000 \$
Salle Amicale - fenêtres, tables, chaises, etc.	5 500 \$ **
Parc Brochu-Châtigny et Phase 3 - sentiers	18 500 \$ **
Parc industriel - bornes sèches	30 000 \$
Parc industriel - phase 2	5 000 \$ ***
Poste incendie - réparation plancher	12 500 \$
Poubelles (îlots multimatières)	3 000 \$ **

**735 500 \$**

**2020**

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Rue Fortier - asphalte	25 000 \$
Rang Saint-Pierre - entente Saint-Anselme	300 000 \$ **
Parc industriel - nouvelle rue - asphalte	50 000 \$
Rue Sainte-Geneviève sud - asphalte	75 000 \$
Rue Sainte-Geneviève centre - asphalte	200 000 \$
Route Hamman - asphalte	225 000 \$
Route Larose nord - rechargement ou asphalte recyclé	25 000 \$
Route Maranda - rechargement ou asphalte recyclé	30 000 \$

Rang de la Rivière nord - restructuration	600 000 \$ **
Rang Saint-Pierre nord - restructuration	235 000 \$ **
Route Coulombe est - restructuration	300 000 \$ **
Rue Desjardins - restructuration	45 000 \$
Rue Sainte-Geneviève nord / sud - ponts et/ou ponceaux	40 000 \$
Parc industriel - rechargement	90 000 \$
Rue du Parc - infrastructure	3 000 000 \$ *
Pépine	150 000 \$
Remorque chauffante	40 000 \$
Parc industriel - bornes sèches	20 000 \$
Gîte de Saint-Isidore	800 000 \$ *

---

**6 350 000 \$**

**2021**

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Parc industriel - nouvelle rue - rechargement	50 000 \$
Route Coulombe est - restructuration	300 000 \$ **
Parc industriel - rechargement	50 000 \$
Gaz naturel	250 000 \$

---

**750 000 \$**

\*Règlement d'emprunt  
 \*\*Conditionnel à une subvention  
 \*\*\*Surplus

Adoptée

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2018-12-328 4. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS, APPUYÉ PAR MARTIN BOISVERT ET  
 RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE  
 SÉANCE À 20 HEURES 05.

Adopté ce 14 janvier 2019.

Réal Turgeon,  
 Maire

Louise Trachy, g.m.a.  
 Directrice générale  
 et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Turgeon,  
Maire

\*\*\*\*\*